

Code INSEE : 20008730200028	Décision Modificative	Département : Puy-de-Dôme
Etablissement : SYNDICAT MIXTE SIOULE ET MORG	Année 2022	Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : SYNDICAT DE SIOULE ET MORGE	Page n° 1	Date de Séance : 24/09/2022

Virement de crédit
N° 01

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	118
PRESENTS	65
dont VOTANTS	75

L'an deux mil vingt deux , le vingt quatre septembre, le Comité Syndical de SIOULE ET MORGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à Saint-Pardoux, sous la présidence de LUC CAILLOUX, Président.

Date de la convocation du Comité Syndical : 15/09/2022

Etaient PRESENTS : 65 délégués

Etaient ABSENTS : 53 absents

Le Comité Syndical sur décision du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **2EME LICENCE POUR LE SPANC**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement				
Divers	6228	1 700,00	023	1 700,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		1 700,00		1 700,00
PG : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON I				1 700,00
Concessions et droits similaires			2051	1 700,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		0,00		1 700,00
PG : OPERATIONS FINANCIERES				1 700,00
Virement de la section d'exploitation			021	1 700,00
RECETTES - INVESTISSEMENT		0,00		1 700,00

Le Comité Syndical approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du ... et de la publication en date du ...

A SIOULE ET MORGE, le 24/09/2022
Pour extrait conforme,
Le Président

